

REÇU LE :
20 JAN. 2022
3CMA

Le Président :

T. 04 79 75 93 30
F. 04 79 75 76 00
presidence@savoie.cci.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE
MAURIENNE - ARVAN 3CMA
Monsieur Jean-Paul MARGUERON
Ancien Evêché
Place de la Cathédrale
73300 ST JEAN DE MAURIENNE

Nos réf. : ACT-735-2022-01_3609249
Vos réf. : JPM/RA/CM/CL
Objet : Avis sur la Modification simplifiée n° 1 du PLU de la Commune de JARRIER

REÇU LE :
25 JAN. 2022
S.T.M.

Chambéry, le 14/01/2022

Monsieur le président,

Vous avez bien voulu nous transmettre, pour avis, le projet de modification simplifiée n° 1 du PLU de la commune de JARRIER, ce dont je vous remercie.

Après examen des pièces constitutives du dossier, ce projet de modification n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments distingués.


Marc BEGGIORA